

L'Archer

Journal de l'Union des Associations d'Archers du Nord de la France

Réalisation : DIDAC-INFO62 - Pascal KACZMARSKI - 382, Le BIBROU - 62575 HEURINGHEM
06-81-81-71-16 - didac.info62@orange.fr <http://www.journal-archer.fr>

Calendrier des Tirs

MARS 2026:	
Dim	1 Congrès UAANF
Lun	2 Caestre Driehoek .S.
Sam	7 Racquingham .S. / Cassel .S. (HINGENE)
Dim	8 SAINT OMER .C.
Lun	9 Caestre Driehoek .S.
Sam	14 Saint VENANT .C. (Fédéral)
Dim	15 MERRIS .C.
Lun	16 Caestre Driehoek .S.
Sam	21 Petite Synthe F.A .S.(tir Saint Patrick)
Dim	22 MERVILLE .C. / MILLAM C (Fédéral)
Lun	23 Caestre Driehoek .S.
Sam	28 AUDRUICQ .C.
Dim	29 NIELLES LES ARDRES .C.
Lun	30 Caestre Driehoek .S.
AVRIL:	
Sam	4 St MARTIN Lez TATINGHEM .C. / REXPOEDE .C.
Dim	5 RACQUINGHEM .C. / Petite Synthe F.A .S.(Pharaon)
Lun	6 LOOBERGHE .C.
Mer	8 Hazebrouck .S.
Sam	11 WALLON CAPPEL .C./ BAMBEQUE .C.
Dim	12 WORMHOUT.C. /ARQUES .C.
Mer	15 Hazebrouck .S.
Sam	18 St PIERREBROUCK .C. / ARNEKE .C. (Conseil Dép.)
Dim	19 HOYMILLE .C. / RUMINGHEM .C.
Lun	20 LUMBRES .C.
Mer	22 Hazebrouck .S.
Ven	24 Herzeele .S. (Nuit)
Sam	25 WINNEZEELE .C. / DUNKERQUE ALL. C.
Dim	26 TETEGHEM .C./ OUDEZEELE .C./ SAINT OMER .C.
Mer	29 Hazebrouck .S.
MAI:	
Ven	1 SERQUES .C. / CASSEL .C. / PETITE SYNTHÉ Union .C. (Conseil. Départ.)
Sam	2 HONDEGHEM .C. / ELINGHEN .C.
Dim	3 CAPPELLE LA GRANDE .C/ GODE .C/ MOULLE .C
Jeu	7 HondegheM .S (Nuit)
Ven	8 HERZEELE .C. / LONGUENESSE .C.
Sam	9 HOUTKERQUE .C / WIZERNES .C. / Loon Plage .S. (St Yvonne)
Dim	10 BERTHEN C./ FAUQUEMBERGUES .C/ CALAIS .C.
Jeu	14 SAINT VENANT .C. (Chpt de France des Dames) / LILLERS .C. / STEENVOORDE .C.
Ven	15 KILLEM .C. / St Martin Lez Tatinghem .S. (nuit)
Sam	16 AIRE SUR LA LYS .C. / PETITE SYNTHÉ F.A .C./ CUCQ C.
Dim	17 ESQUELBECQ .C./ BOESCHEPE .C./BAYENGHEM .C.
Lun	18 BLEUE MAISON .C.
Ven	22 Rexpoede .S. (Nuit)
Sam	23 HAZEBOUCK .C.(Fédéral) / DUNKERQUE A.R .C. / RINKENT .C.
Dim	24 HONDSCHOOTE .C. /HOULLE .C.
Lun	25 WORMHOUT.C. /BETHUNE .C./ MOULLE .C.
Ven	29 Watten.S. (Nuit)
Sam	30 HEURINGHEM .C./ BAVINCHOVE .C / Bailleul .S. (Chpt Terrien)

Prochaine parution le 18 Mars 2026

Le 110^{ème} Congrès de l'UAANF

Ouverture par le Président de l'UAANF, Hubert MURRAY

**Mesdames, Messieurs,
Chers Amis archers bonjour.**

C'est pour moi un réel plaisir que de vous accueillir, aujourd'hui, pour notre 110ème congrès de l'U.A.A.N.F. Un grand merci à la municipalité de Borre, représentée ici par Madame POPELIER son maire, de mettre à notre disposition cette salle du DRIEHOEK, si bien adaptée à notre grand rassemblement annuel.

Nous continuerons cette année, à mettre à l'honneur, nos grands-mères, dont c'est la fête aujourd'hui, et comme l'avait initié notre ami Dédé. J'invite donc, les personnes concernées à venir retirer un ticket à la table devant la scène, qui permettra aux plus chanceuses de repartir avec un petit souvenir.

2025 est terminé et a vu, une fois encore, partir de nombreux amis. Pascal vous le rappellera tout à l'heure. Mais toutes ces disparitions doivent nous faire prendre conscience de l'importance de profiter de chaque instant de la vie, de pratiquer notre sport dans la joie et la bonne humeur, de refuser ces querelles stériles qui n'apportent rien sinon de gâcher votre plaisir.

En 2025, notre Comité d'Administration a encore dû s'ériger en Conseil de Discipline. Ce n'est jamais de gaité de cœur que nous sommes obligés de prendre des sanctions à l'encontre d'archers. Mais parfois, certains dépassent les bornes et nous devons sévir.

Depuis plusieurs années, nous attribuons à chaque jeune archer nouvellement inscrit, une casquette renforcée d'une coque. Nous ne pouvons, hélas, les obliger à la porter, mais nous pouvons les inciter fortement à le faire. Beaucoup d'entre nous a déjà reçu une flèche, avec plus ou moins de conséquences. Mais sur la tête d'un enfant, les séquelles peuvent être beaucoup plus graves. Jérôme vous parlera des décisions prises à ce sujet.

Chaque société, organise dans la saison, au moins deux tirs qui doivent obligatoirement se dérouler sur leur terrain. Si pour des raisons impérieuses, ce terrain était indisponible ou impraticable à la date prévue, une

dérogation pourra être accordée pour déplacer ce tir sur un terrain voisin. Dans ce cas, la société devra obtenir l'autorisation du Président ou du Secrétaire Administratif, et avertir de ce changement, les sociétés qui ont un tir ce même jour.

Autre sujet récurrent, les mégots. J'ai été fumeur et j'ai jeté mes mégots dans la nature sans me soucier des conséquences. Aujourd'hui, on connaît la pollution que génère ce geste et le temps que mettra ce déchet à disparaître. Alors, amis fumeurs, devenez responsables et utilisez les récipients que les sociétés mettent à votre disposition ou munissez-vous de cendriers individuels. Ou arrêtez la cigarette, mais là, c'est plus compliqué. Fumer dans une enceinte sportive est désormais interdit, et dans certaines communes ce geste est passible d'une amende. Respectons la nature, elle en a bien besoin.

C'est en 2024 qu'a eu lieu le dernier repas des aînés et comme le comité a décidé de l'organiser tous les deux ans, c'est pour cette année. Il se déroulera donc le jeudi 29 octobre dans la salle d'EPERLECQUES. Toutes informations à ce sujet vous seront données en temps utile, mais vous pouvez déjà noter la date sur votre agenda.

Plusieurs sociétés ont vu des changements dans leur organigramme, et c'est avec plaisir que nous accueillons aujourd'hui :

- Antoine BERTELLOOT, Président de la société de BERTHEN
- Hervé DEBRUYNE, Président de la société de BETHUNE
- Thibaut GHISKIER Président de la société de RACQUINGHEM

Bienvenu, bravo pour votre engagement et votre implication, et bon courage à vous, n'hésitez pas à consulter un administrateur si vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de vos nouvelles fonctions, nous sommes là pour vous aider.

La Maison des Archers de WATTEN a retrouvé une fréquentation régulière grâce aux travaux réalisés et au

personnel que la Mairie de WATTEN a embauché pour son fonctionnement. Cette personne très impliquée, effectue un travail sérieux de recèlement des objets et accueille avec compétence, les visiteurs. Un grand merci à la Mairie de WATTEN, à Monsieur Deschodt, Maire et Monsieur AVART, Adjoint pour cette aide précieuse. Je vous rappelle que toutes les sociétés peuvent être membre de l'association des Amis de la Maison des Archers en versant une cotisation de 10€ minimum par an auprès du trésorier, Monsieur Emile HOEDTS, qui se tient à votre disposition et vous donnera un reçu pour votre comptabilité.

Avant de conclure, je voudrais renouveler mes remerciements à Madame le Maire de Borre ainsi qu'au personnel qui assure le service aujourd'hui et tous les lundis de tir. Remercier également, les départements du Nord et du Pas de Calais, pour leur soutien financier. Merci à mes collègues du Conseil d'Administration et à vous tous, Présidents, Secrétaires et Trésoriers qui œuvrez au quotidien pour faire vivre vos sociétés. Merci aussi à Yvan, de la fédération belge, qui nous fait l'honneur d'assister à notre congrès.

Je vous rappelle que, comme l'an dernier, le bar ne servira pas de boissons, elles vous seront amenées à votre table après avoir passé votre commande auprès des serveuses. Merci.

Je vous remercie pour l'attention que vous m'avez accordée, je vous demanderai d'être aussi attentif aux propos des autres intervenants, c'est une reconnaissance pour le travail qu'ils accomplissent pour le bon fonctionnement de notre fédération.

Bon après-midi,

Je déclare ouvert ce 110ème congrès de l'U.A.A.N.F.

**Le Président,
Hubert MURRAY**

Rapport moral du Secrétaire Général

**Mesdames, Messieurs les Présidents
Mesdames, Messieurs les Archers**

Comme chaque premier dimanche de mars, permettez-moi de commencer en souhaitant, en mon nom et au nom des administrateurs de l'UAANF, une très bonne fête à toutes les mamies. C'est une tradition qui nous est chère, et qui rappelle que notre tir à l'arc se vit en famille, génération après génération.

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour ce congrès annuel 2026, après une année dense, constructive, et marquée par une évolution continue de notre fédération. Et comme à chaque fois, je tiens à rappeler ce qui fait la force de notre sport : vous, les archers, les présidents, les bénévoles, et toutes celles et ceux qui, chaque semaine, s'engagent pour que nos compétitions existent et perdurent.

Le bénévolat n'est pas seulement le moteur de nos associations : il en est l'âme.

L'année 2025 a été celle de la continuité dans la modernisation de nos outils et de nos pratiques. Les inscriptions en ligne ont désormais trouvé leur public, même si certains irréductibles préfèrent encore la feuille papier (et heureusement, on les accepte toujours !).

Les tablettes d'enregistrement des points sont, elles aussi, maintenant bien intégrées. Vous êtes nombreux à nous avoir envoyé vos retours, vos encouragements, mais aussi vos remarques — toutes utiles, toutes constructives. Grâce à vous, ces outils ont évolué au fil des mois, devenant plus fiables, plus rapides, et surtout plus pratiques.

Nous poursuivons cette année leur perfectionnement. L'objectif, à terme, est que chacun puisse suivre plus facilement les résultats. Beaucoup rêvent d'un classement en temps réel, accessible sur écran ou même sur smartphone. Nous n'y sommes pas encore, mais aujourd'hui nous pouvons le dire : nous sommes sur le bon chemin.

Je souhaite également souligner la qualité du travail accompli par les administrateurs et les membres des commissions. Rien n'est laissé au hasard : sécurité, réglementation, organisation des championnats, cohérence des calendriers... Tout cela nécessite des heures de réflexion, d'échanges, et parfois même de débats animés. Mais toujours dans un seul but : faire que notre tir à l'arc à la perche verticale reste un modèle de passion, de sérieux, et de convivialité.

Comme chaque année, je veux redire un message essentiel, que vous connaissez mais qu'il est nécessaire de répéter, car il fait l'âme même de notre fédération : Nos tirs sont organisés par des bénévoles, et notre sport est avant tout un loisir, un lieu de joie, de respect, et de camaraderie.

Les petits débordements, qui heureusement restent rares, n'ont pas leur place parmi nous. Notre rôle à tous est d'être exemplaires, ne serait-ce que pour les plus jeunes qui nous regardent et apprennent en silence.

Cette année encore, nous aurons le plaisir de découvrir un diaporama préparé par Clément, qui continue de faire un travail remarquable. Merci à lui pour cette implication constante. À travers ses images, vous verrez une fois encore ce qui fait la beauté de notre discipline : les sourires, la camaraderie, l'esprit de

compétition... et ces instants qui ne se vivent qu'au pied d'une perche.

Je voudrais aussi profiter de ce moment pour rappeler, comme chaque année — et c'est indispensable — que notre sport repose sur un équilibre fragile : celui du respect. Respect des règlements, respect des bénévoles, respect des autres archers.

Le tir à l'arc à la perche verticale est un loisir, un sport de tradition, un lieu de rencontre. Nous savons que, parfois, la tension peut monter, qu'une compétition peut susciter de la fierté ou de la déception.

Mais n'oublions jamais que nos enfants nous regardent, que nos bénévoles donnent de leur temps gratuitement, et que nos terrains doivent rester des espaces de joie et de sérénité.

Je sais que je me répète chaque année, mais c'est essentiel : pratiquez le tir à l'arc comme un loisir, dans la joie, le respect et l'amitié. C'est ce qui fait de nous une famille, et c'est ce que beaucoup nous envient.

Pour conclure, je veux remercier chacun d'entre vous : pour votre fidélité, pour votre passion, pour votre disponibilité, et pour votre confiance envers l'UAANF.

Nous avons encore beaucoup à construire, beaucoup à imaginer, et beaucoup à préserver.

Et je ne doute pas un instant que 2026 sera une belle année, une année de plaisir partagé, de réussite sportive, d'échanges et de beaux moments au pied des perches.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison de tir à l'arc, remplie de joie, de respect et d'amitié.

Merci de m'avoir écouté. Bonne saison à toutes et à tous.

Le Secrétaire général, Pascal KACZMARSKI

Assurances : Sinistres 2025

**Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs, chers amis archers,**

Bonjour,

Pour la deuxième année consécutive, nous n'avons pas déclaré de sinistre dans le domaine matériel. Nous enregistrons quand même quelques déclarations corporelles, heureusement, sans séquelles. Nous vous avons fourni un plan de votre terrain avec la matérialisation d'un cercle de 80 m autour de vos perches, j'ai pu constater qu'ils étaient bien affichés dans vos clubs et je vous en remercie. Je vous rappelle que tout véhicule situé dans cette zone ne sera pas remboursé en cas de sinistre (aucun recours possible). Pour les sociétés ayant un parking public dans cette zone, demandez à votre mairie un arrêté interdisant le stationnement les jours de tir. Pour les sociétés qui le souhaite, je peux réimprimer leurs feuilles (notamment pour les sociétés qui ont ajouté ou bougé de place leurs perches)

Pour tous les sinistres, Il est important de me fournir tous les incidents qui se passent sur vos stands (pendant les tirs ou entraînements) afin d'éviter tout désagrément par la suite. Nous ne saurons enregistrer que les sinistres suivants (flèches sur véhicule à + 80m des perches et les

dégâts occasionnés aux personnes externes à l'UAANF, les arcs et effets personnels ne sont pas assurés).

Aucune déclaration directe ne sera prise en compte. Dans tous les cas, vous devez me transmettre la déclaration d'accident avec en plus un constat amiable en cas de flèche sur véhicule. Pour ce cas, vous renseignez la partie gauche du constat et je remplirai la partie de droite et renverrai une copie au sinistré (document d'aide à la rédaction disponible sur le site l'archer).

Nous possédons 2 contrats :

1 contrat responsabilité civile (AXA)

1 contrat individuel accident (MMA)

Ces contrats couvrent les conséquences pécuniaires que vous pouvez encourir à l'égard d'un tiers pour les dommages corporels, matériels et immatériels. Ils vous couvrent aussi en cas de location de salle, le prêt de matériel, ... dans le cadre de votre association et vous assurent une défense et recours pour vous, vos adhérents ainsi que vos bénévoles. Si vous avez besoin d'une attestation spécifique, merci de m'en faire la demande. Votre local n'est pas couvert par l'assurance individuelle, il vous faut soit souscrire une assurance, soit demander à votre commune une renonciation à recours.

Pour en finir, afin d'éviter les accidents et donc me solliciter, permettez-moi quelques rappels :

Soyez vigilants aux pieds des perches

Essayez d'installer un maximum de protections grillagées auprès des perches

Installez des pas de tir si nécessaire

Enlevez bordure en béton ou sol dur au pieds des perches pour éviter les rebonds.

Sécuriser vos installations : escalier, marche, perche

...

Estimez le lieu de retombée de votre flèche avant de tirer et adaptez votre placement en fonction

Les enfants en bas âge et poussettes sont interdits au pieds des perches et dans les zones à risques

Les enfants de -14 ans doivent obligatoirement porter une protection de la tête aux pieds des perches et dans les zones à risques.

Je suis à votre disposition pour toutes questions. Je terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous une bonne saison à venir en toute sécurité dans la joie et la bonne humeur.

Merci.

**Le Responsable Assurances,
Jérôme RUBBEN**

Nécrologie

Rendons hommage à ceux qui nous ont quittés depuis le dernier congrès :

- Bailleul Gilbert de la Saint Sébastien de Berthen
- Francis Belynck de la Saint Sébastien de Cassel
- Koléo Hélène de la Fraternelle d'Arnèke
- Jean-Pierre Mobailly des Archers du Marais de Lumbres
- Amand Duflou de la société Le Driehoëk de Caestre
- Pascal Lavogiez de la société d'Eperlecques Bleue Maison
- Jean-Louis Rousselle de la Saint Michel de Houille
- Stéphane Boulogne de la Saint Martinoise de Saint Martin lez Tatinghem
- André Sorriaux de l'Alliance d'Elinghem Ferques
- Nicole et Dominique Ringot de la Fraternelle de Coudekerque

- Michel Vandewalle de la société des Archers du Beffroi de Béthune
- Erik Podevin de la Cristalline d'Arques
- Jean-Michel Garde de la société de Wismes
- José Bebreynne de la Saint Sébastien de Steenvoorde
- Alain Duquesne de la Guillaume Tell de Longuenesse
- Renée Quetstroy de l'Union d'Hondschoote
- Jean-Marie Debril de la Saint Sébastien d'Hazebrouck

A leurs familles, à leurs sociétés, à leurs amis, le conseil d'administration de l'UAANF renouvelle ses sincères condoléances.

Pour ces nombreux amis disparus, je vous demanderai d'observer un instant de recueillement...Merci

Médailles d'honneur

25 années

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Allender Jason et Goudenhoofft Christophe de la Saint Sébastien de Berthen Boulogne Sylvain (fils), Marques-Lechevanton Hélène, Follet Marise et Rémi, Fatou Romain de la société de Petite Synthe Union Dewaele Loïc de la société des archers du val de Lys de Saint Venant Cyril Deux de société de la Saint Sébastien de Ruminghem Clay Pascal de la société des Archers du Beffroi de Béthune Roussel Typhaine de la société de la Saint Sébastien de Saint Sylvestre Cappel Vandecaveye Jacques de la société des Archers Réunis de Terdeghem | <ul style="list-style-type: none"> Dalibon Christine de la société de Wizernes Wintrebert Justine de la société de la Guillaume Tell de Boubourg Coudeville Alexandre de la Saint Sébastien de Houtkerque Heyman Benoit et Willaey Cyril de la Saint Sébastien de Flêtre Rauwel Rudy de l'Alliance de Looberghe Ryckman Patrick, Saint Machin Virginie et Saint Machin Laurence de la Sant Michel de Houille Derhille Valentin de la Saint Sébastien de Boeschèpe Létienne Chantal de la Saint Sébastien de Pérenchies Deram Pierre de la Saint Sébastien d'Éperlecques Bleue Maison Puniez François de la Saint Sébastien d'Audruicq Vermeersch René de la Saint Sébastien d'Hondschoote |
|---|--|

Moins de 25 années

- Anne Hannoy des " Archers Réunis de la Saint Sébastien d'Armentières
- Porquet Louis, Willart Philippe, Coquet Jacqueline de la Fraternelle de Marquise
- Dehongher Freddy de la Saint Sébastien d'Hazebrouck
- Poppe Anita de l'Alliance de Dunkerque

DIPLOMES DE CINQUANTENAIRE

- Top Jean-Pierre et Deram Gilles de la saint Martinoise de Saint Martin Lez Tatinghem
- Vanacker Philippe, de la Guillaume Tell de Wormhout
- Vanacker Claudine de la Saint Sébastien de Ghyselde
- Lacressonnière Jacky de la Saint Sébastien de Bavinchove
- Cardinael Bernard de la société des amis réunis de Killem
- Bee Claude de la société des Archers Réunis de Serques
- Wintrebert Pascal de la société de la Guillaume Tell de Bourbourg
- Delhayé Daniel de la société de la Guillaume Tell de Watten
- Deicke Pascal de la Fraternelle de Coudekerque
- Fayeulle Charline et Philippe de la Saint Maxime de Wisnes
- Lozinguez Guy de la Saint Sébastien de Pérenchies
- Deram Laurent de la Saint Sébastien d'Éperlecques Bleue Maison
- Renier Jean Marie de la Saint Michel d'Oudezeele

Le plat leur sera remis lors d'une réception dans leur société par le Président ou un Vice-président du comité de l'UAANF.

DIPLOMES DE 60 ANNEES

- Boulogne Sylvain de la société de Petite Synthe Union
- Quenton Alain de la saint Sébastien d'Herzeele
- Coudeville Daniel de la Saint Sébastien de Houtkerque
- Mazereux René de la Saint Sébastien de Steenvoorde
- Cardinael Roger et Fumoux Jean de la Saint Sébastien de Flêtre
- Brysbaert Gérard de l'Alliance de Looberghe

DIPLOMES DE 65 ANNEES

- Damiens Serge de la société Francs Archers Saint Sébastien Réunis de Calais.

Un lot de l'UAANF leurs sera remis lors d'une réception dans sa société par le Président ou un Vice-Président du comité de l'UAANF

RESULTAT DU RENOUVELLEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Inscrits	186x3 = 558	Artois : 69	Maritime : 58	Terrien : 59		
Votants	558					
Exprimés	Artois 186 / Maritime 186 / Terrien 184					
Blancs/Nuls	Artois 0 / Maritime 0 / Terrien 2					
SECTEUR ARTOIS (2 Sièges)					Voix	
LAMBRECQ Loïc, Président de la Saint Sébastien de LILLERS					175	Elu
POTTIEZ Philippe, Président des Francs Archers St Sébastien Réunis de CALAIS					158	Elu
SECTEUR FLANDRE MARITIME (3 Sièges)					Voix	
HOEDTS Emile, Président de l'Alliance de LOOBERGHE					170	Elu
RUBBEN Jérôme, Président de l'Union de BRAY DUNES.					184	Elu
VANHEE Joël, Membre des Francs Archers de PETITE SYNTHÉ					178	Elu
SECTEUR FLANDRE TERRIENNE (2 Sièges)					Voix	
CARTON Christian, Président de Saint Sébastien d'HAZEBROUCK					168	Elu
DELAETER Lucas, Secrétaire des Archers Réunis de TERDEGHEM					176	Elu

BILAN FINANCIER DE LA SAISON 2025

RECETTES EXERCICE 2025	
Cotisations	57 312,00 €
Assurances	15 624,00 €
Recettes diverses	10 545,00 €
<u>Subventions Annuelles :</u>	
• Conseil Général PAS DE CALAIS	4 480,00 €
• Conseil Général du NORD	7 000,00 €
• Conseil Général NORD (Achat de matériel informatique)	1 500,00 €
TOTAL DES RECETTES 2025	96 461,00 €

DEPENSES EXERCICE 2025	
Dépenses diverses	89 437,50 €
<u>Subventions des Compétitions :</u>	
• Rencontres Fédérales	4 000,00 €
• Championnat de France Toutes Catégories	2 500,00 €
• Championnat de France des Jeunes	3 000,00 €
• Tir de l'Empereur	500,00 €
• Championnat de France Féminin	1 500,00 €
• Championnat de France des Vétérans	1 500,00 €
• Finale Coupe "Wael's"	500,00 €
• Tir des Médailleurs	500,00 €
• Finale de la Coupe des Coupes	400,00 €
TOTAL DES DEPENSES 2025	104 137,50 €

SOLDE EXERCICE 2025	
TOTAL RECETTES 2025	96 461,00 €
TOTAL DEPENSES 2025	104 137,50 €
SOLDE 2025	- 7 676,50 €

ANNONCES DE TIR

Saint Sébastien

H
i
v
e
r
2
0
2
5
/
2
0
2
6

Organise des tirs sur une perche (panier)

Les 2 Novembre , 7 Décembre, 4 Janvier ,
1 Février et 8 Mars

Mise 3 Euros (aucune retenue)

10 Lots Minimum par tir
Oiseau volant dans la grille, un lot à la fin de
chaque tir, classement à la fin des cinq tirs le plus
de volant recevra 50 euros cash

Début du tir à 14 heures 30

Fin vers 18 heures 30

Restauration rapide sur place

Réserve en cas de tempête

Renseignement possible au 06/82/55/01/11

LPNS

Steenvoorde

RACQUINGHEM

Saint Luc

SAMEDI 7 MARS 2026

Le matin à 9h30

TIR SUR PYRAMIDE

SUR 2 PERCHES

MISE 4€

Lots aux 1er de chaque catégories

L'après-midi, à 14H

TIR SUPPLEMENTAIRE

Perche 1

TIR AUX POINTS

Mise 3€ (2+1)

Le numéro 1 commence le tir

Valeurs des points (1,2,3,4,5)+bouteilles de
bière dans la grille

Perche 2

TOP SEC

Panier d'une valeur de 30€ au vainqueur

Réservé en cas de mauvais temps, Règlement
UAAANF , Inscription au stand dès 13h30.

Le président

Ghiskier Thibaut

SAINT OMER

LES ARCHERS DE LA SAINT GEORGES

DIMANCHE 8 MARS 2026

LE MATIN A 9H30

TIR AUX HONNEURS

SUR 1 OU 2 PERCHES SELON LE
NOMBRE D ' ARCHERS retenue 10%
MISE 3€ (1€50 - 14 ANS)

Lots aux premiers de chaque catégories

L'APRES MIDI A 14H30

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 2 PERCHES MISE 5€ (3€ -de 14 ans)

La société se réserve le droit de
modifier le tir , selon le nombre d'
archers

Par Perches

2 jeux d' honneurs identiques

Honneurs8€

Supérieurs6€

Intermédiaires4€

inférieurs3€

petit à 2€, primé à 3€, honneur de
remplacement à 3€, le sort par part de 2€;
honneurs du 2ème jeu pour 1 petit , lots dans
la grille perche 1 sans numéraire , bascule
dans l' intérêt du tir , inscriptions au stand dès
14h , tirage au sort à 14h25 , réserve en cas de
mauvais temps , si vous avez un GPS vous
tapez 44 rue Denis Cordonnier 62219
Longuenesse et vous êtes près de l' entrée

Le Midi sur place : Croquemonsieur

LA SECRETAIRE : ALINE VAILLANT

SAINT VENANT

les ARCHERS du VAL de LYS

SAMEDI 14 MARS 2026

Le matin 9h00

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES

MISE 4€

lots aux 1 de chaque catégories
,gratuit au moins de 10 ans licenciés ,
De 14 a 16 ans demi-tarifs
Pas de flèches de retard

L'APRES MIDI A 14H00

TIR DE CHAMPIONNAT
FEDERAL

SUR 2 PERCHES

MISE 4€

Retour 1€50

par perches

2 jeu d'honneurs identiques

Honneur 8€

Supérieurs..... 6€

Intermédiaires.....5€

Inférieurs..... 4€

1 oiseau 2€50 pour 4 archers

Honneur de remplacement 3€

sort unique par part de 1€50 - Honneurs du 2
eme jeu comptant pour un petit Bascule dans
l'intérêt du tir inscription au stand Tirage au
sort à 13 h55 - Réserve en cas de mauvais
temps

Règlement UAAANF

Repas au tarifs de 10 euros :

Crêpe bretonne garnie

Réservation au 06 21 40 66 62

Catherine LECOCQ

MERRIS

Société Saint Sébastien

DIMANCHE 15 MARS
2026

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES

MISE 4€ et 2€ pour les -14 ans, Gratuit -
10 ans (Retenue 10%)

Lots aux 1er de chaque catégorie

L'après-midi à 14h30

(Attention à l'horaire !)

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 2 PERCHES

MISE 5€ et 2,50€ pour les -14 ans,
Gratuit -10 ans (Retour 2€)

Par perches

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8€

Supérieurs.....6€

Intermédiaires.....5€

Inférieurs.....4€

1 primé à 3€ pour 4 archers,

Honneur de remplacement à 3€.

Sort par part de 2€.

Honneurs du 2ème jeu comptant pour un petit.

Bascule dans l'intérêt du tir.

Inscription au stand dès 14h00.

Tirage au sort 14h25 précise

Réservé en cas de mauvais temps.

Règlement UAAANF

FRITERIE DES MONTS SUR LE

TERRAIN

Le président et son comité

Clément CNOCQUAERT

PETITE-SYNTHÉ

Société Les Francs-Archers

SAMEDI 21 MARS 2026

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 7 BLOCS DE TOP SEC

Trophée du Fort de Petite-Synthe

Sur 3 PERCHES

Mise de 4€ 10% retenue

Lots aux 10 premiers

L'après-midi à 15h00

CHAMPIONNAT DE LA
ST-PATRICK

Sur 3 PERCHES

Mise 5€ 10% retenue

TIR SUR 15 HONNEURS

Bascule tous les 4 oiseaux et bascule au TOP
et volant (lot)

Valeurs des points

1-2-3-3-4-5-6-7

3 perches offertes par Patrick Andries et les
Francs-archersJeune-dame-adulte et de nombreux lots . En
cas d'égalité (1-nombre d'oiseaux) (2 nombre
de 1 puis 2 puis 3...).

Inscription au stand dès 14h30.

Réservé en cas de mauvais temps

FRITERIE-MONSTER FRITES

MERVILLE

Les archers de la Lys – Quai des anglais,
MERVILLEDIMANCHE 22 MARS
2026

Le matin à 9h00

TIR AUX HONNEURS

Sur 3 perches

Mise 4 €, gratuit pour les moins de 12
ans et 2 € pour les moins de 16 ans
(retenue 10 %)Pas de flèche de retard. Lot aux premiers de
chaque catégorie

L'après-midi à 14h30

TIR DE CHAMPIONNAT

Sur 3 perches

Mise 6€ - gratuit pour les moins de 12
ans – 4€ pour les moins de 16 ans

Par perche

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8 €

Supérieurs....6 €

Intermédiaires...5 €

Inférieurs....4 €

1 primé pour 4 archers, 2,50 €

Petit 1,50 €

Honneur de remplacement 3 €

Sors unique par part de 1,50 €

Honneur du deuxième jeu comptant pour un
petit

Inscription 14 h – tirage au sors 14h25

Réserve en cas de mauvais temps

FRITERIE SUR PLACE : FRITERIE DES
MONTS

Règlement UAAANF

le président

Hurez Aymeric

COUPE D'ARTOIS 2026

LISTE DES CAPITAINES

EQUIPE	NOM DU CAPITAINE	N° DE TELEPHONE
AIRE SUR LA LYS A	ERIC DEMANY	06 80 54 05 11
ARQUES A	YANNICK MALADRY	06 23 62 88 10
AUDRUICQ A	SEBASTIEN BAL	06 84 20 89 51
BAYENGHEM LES EPERLECQUES A	CHRISTIAN BAYART	06 49 70 54 49
BAYENGHEM LES EPERLECQUES B	JHONNY LEFEBVRE	06 78 40 47 99
CALAIS A	VERONIQUE POTTIEZ	06 18 83 13 74
ELINGHEN FERQUES A	SAMUEL DEJARDIN	06 10 90 84 44
ELINGHEN FERQUES B	THOMAS LECLERCQ	06 18 23 07 32
EPERLECQUES ARCHERS REUNIS A	ALEXANDRE PAUCHET	07 62 20 91 26
EPERLECQUES BLEUE MAISON A	LAURENT DERAM	06 50 81 82 76
EPERLECQUES BLEUE MAISON B	LUDOVIC LORIO	07 83 71 47 25
EPERLECQUES CENTRE A	MICHAEL MESMACQUE	07 76 58 72 96
HEURINGHEM A	PASCAL KACZMARSKI	06 81 81 71 16
HOULLE A	VIRGINIE ST MACHIN	06 60 24 12 74
HOULLE B	EMILIE DUVERLIE	06 18 62 06 16
HOULLE C	PASCAL MERLIER	06 11 76 60 48
HOULLE D	FLORENT CARON	06 31 66 29 61
HOULLE E	JEAN PHILIPPE DELUEN	06 71 22 34 80
LIEVIN A	PHILIPPE MAJCHRZAK	06 73 65 44 19
LIEVIN B	FLORECQ NICOLAS	07 88 90 12 07
LILLERS A	LOIC LAMBRECQ	06 15 11 15 07
LONGUENESSE A	KEVIN DUQUENOY	06 58 19 79 53
LUMBRES A	TONY TASSART	06 18 73 21 57
MARQUISE A	JOSE DOURLENS	06 33 25 86 59
MOULLE A	STEPHANE GODIN	03 21 92 91 52
MOULLE B	MELODIE GODIN	06 73 23 09 80
NIELLES LES ARDRES A	MICHEL HEDUY	06 84 83 85 90
RACQUINGHEM A	THIBAUT GHISKIER	06 70 99 64 10
RACQUINGHEM B	OCEANE CALESSE	07 70 43 06 64
RACQUINGHEM C	XAVIER REGNIER	06 16 71 11 12
RUMINGHEM A	FREDERIC DEUX	07 60 48 15 50
SAINT MARTIN LES TATINGHEM A	JEAN PIERRE TOP	07 82 52 88 06
SAINT MARTIN LES TATINGHEM B	NICOLAS PICQUART	06 15 42 20 95
SAINT OMER A	REGIS SELINGUE	06 35 30 65 92
SAINT PIERREBROUCK A	FLORENT LAVIEVILLE	06 44 86 59 41
SAINT PIERREBROUCK B	MICHELE LEROY	06 07 42 98 07
SAINT PIERREBROUCK C	OLIVIER DEPAUW	06 01 65 01 18
SAINT VENANT A	EUPHRASIE BECK	06 01 35 18 20
SERQUES A	CHRISTIAN CARRE	06 35 23 91 53
RINXENT A	GAETAN BRUNET	07 81 58 23 27
WISMES A	JOEL FAYOLLE	06 58 75 13 54
WIZERNES A	RAPHAEL MURRAY	06 77 31 91 97
WIZERNES B	EVA LOURDEL	06 60 46 39 81
		06 76 80 08 04

Saint Martin lez TATINGHEM

TIRAGE AU SORT DU 1^{er} TOUR

	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE SORTANTE
1	MARQUISE A	SMLT B
2	ARQUES A	HOULLE A
3	HOULLE B	NIELLES LES ARDRES A
4	SAINT PIERREBROUCK B	EPERLECQUE CENTRE A
5	SMLT A	ELINGHEN FERQUES A
6	WIZERNES B	SERQUES A
7	EPERLECQUES BM A	SAINT PIERREBROUCK A
8	BAYENGHEM A	ELINGHEN FERQUES B
9	CALAIS A	RUMINGHEM A
10	LILLERS A	SAINT VENANT A
11	LIEVIN A	MOULLES A
12	LUMBRES A	LIEVIN B
13	AIR SUR LA LYS A	RINXENT A
14	HOULLE D	EPERLECQUE ARCHERS REUNI A
15	WISMES A	HEURINGHEM A
16	LONGUENESSE A	MOULLES B
17	WIZERNES A	AUDRUICQ A
18	HOULLE E	SAINT PIERREBROUCK C
19	BAYENGHEM B	RACQUINGHEM A

QUALIFIES POUR LE 2^{ème} TOUR

EPERLECQUES BM B
SAINT OMER A
HOULLE C
RACQUINGHEM B
RACQUINGHEM C

**Les rencontres se dérouleront
du 2 mars 2026 au 15 mai 2026**

Les résultats sont à envoyer à :
TOP EDOUARD au 0770192589
archers.stmartinoise@yahoo.fr

**11 rue de la rouge clé
62500 Saint Martin lez Tatinghem**

**Le résultat des rencontres des 2 derniers jours devront être
obligatoirement donnés par téléphone le soir même**

**Toutes photo ou scan de la feuille
incomplète ne sera pas validé**

COUPE PIERRE MOREAU 2026

LISTE DES RESPONSABLES D'EQUIPE

SOCIETE		CAPITAINE	TELEPHONE	MOBILE
BAMBEQUE	A	VELGE Ludovic		06.98.04.93.21
BAMBEQUE	B	HERREWYN Thomas		06.81.45.85.03
BERGUES	A	LAFORCE Laurent		06.09.09.50.44
BOURBOURG	A	LEDOUX Laurent		06.37.70.70.33
BRAY-DUNES	A	RUBBEN Jérôme		06.63.74.55.64
CAPPELLEBROUCK	A	DEWAELE Jean-marie	03.28.22.23.90	06.38.63.50.90
CAPPELLEBROUCK	B	DEWAELE Serge	03.28.22.23.90	06.38.63.50.68
CAPPELLE LA GDE	A	VERVLIT Stéphanie		06.49.19.69.04
CAPPELLE LA GDE	B	VERVLIT Hervé		06.75.59.12.47
CAPPELLE LA GDE	C	VANLICHTERVELDE Alban		07.82.20.29.57
COUDEKERQUE Branche	A	DAMBRY Patrick		06.19.13.42.65
DUNKERQUE Alliance	A	COSYN Sylvain	07.68.28.83.49	06.13.85.17.61
DUNKERQUE AR	A	MOREAU François		06.12.94.61.93
ESQUELBECQ	A	SPILLEMAECKER Martin		06.50.76.46.57
ESQUELBECQ	B	BLONDEZ Christophe		06.43.27.30.69
GHYVELDE	A	RUBBEN Noa		07.68.14.59.07
GHYVELDE	B	RUBBEN Marc		06.28.21.29.62
HERZEELE	A	FAVEEUY Jean claude		06.34.45.70.14
HERZEELE	B	DEMEY Catherine		06.22.37.80.83
HONDSCHOOTE	A	HIEST Ludovic		07.49.57.79.49
HONDSCHOOTE	B	VANHEE Cédric		07.69.80.09.81
HOYMILLE	A	DELPRIERE René		06.88.54.16.82
HOYMILLE	B	HARSUCK Yves		06.31.66.45.69
KILLEM	A	CARTON Guillaume		06.60.04.86.42
LEFFRINCKOUCKE	A	PERTUSOT Yann		06.23.11.56.77
LEFFRINCKOUCKE	B	DEPLANQUE Cedric		06.29.97.35.59
LOOBERGHE	A	WASELYNCK Philippe		06.74.36.56.64
LOOBERGHE	B	LAURENT Rudy		06.87.52.03.24
LOOBERGHE	C	LAURENT Axel		06.87.52.03.24
LOON-PLAGE	A	GODIN Nicolas		06.70.73.29.50
LOON-PLAGE	B	GHISKIER Vincent		07.82.33.14.69
LOON-PLAGE	C	CASTIEN Yolan		07.68.59.54.64
LOON-PLAGE	D	GODIN Loic		07.69.64.13.96
LOON-PLAGE	E	BEAURIN Ingrid		06.59.92.99.71
MILLAM	A	GODIN Martin		06.95.39.05.92
MILLAM	B	DRIEUX Zoé		06.73.90.39.76
PETITE SYNTHES F.A	A	ANDRIES Patrick		07.68.77.68.75
PETITE SYNTHES F.A	B	BOULOGNE Béatrice		06.17.77.34.13
PETITE SYNTHES Union	A	BOULOGNE Daniel		07.83.63.27.63
REXPOEDE	A	VERYEPE Gentiane		06.37.79.35.15
REXPOEDE	B	BORDEYNE Franck		06.27.40.45.41
TETEGHEM	A	NERRIERE Fabrice		07.67.95.73.01
WATTEN	A	DELHAYE Daniel		06.52.27.70.28
WATTEN	B	HERNOULD Pascal		06.79.08.46.83
WORMHOUT	A	VANACKER Sébastien		06.27.88.71.18
WORMHOUT	B	NUNS Sandrine		06.82.72.75.02

COUPE PIERRE MOREAU
TIRAGE au sort du 1^{er} TOUR

1	GHYVELDE	B	HERZEELE	B
2	LOON PLAGE	E	CAPPELLE LA GRANDE	C
3	CAPPELLEBROUCK	A	DUNKERQUE ALLIANCE	A
4	WATTEN	B	LEFFRINCKOUCKE	B
5			CAPPELLE LA GRANDE	A
6	ESQUELBECQ	B	REXPOEDE	A
7	HERZEELE	A	BAMBEQUE	B
8	LOON PLAGE	A	DUNKERQUE AR	A
9	ESQUELBECQ	A	WORMHOUT	A
10	CAPPELLEBROUCK	B	REXPOEDE	B
11	HOYMILLE	B	LOON PLAGE	C
12	PETITE SYNTHES FA	B	LOOBERGHE	C
13	LOON PLAGE	B	LEFFRINCKOUCKE	A
14	TETEGHEM	A	BAMBEQUE	A
15	PETITE SYNTHES FA	A	MILLAM	B
16	HOYMILLE	A	LOOBERGHE	A
17	GHYVELDE	A	WORMHOUT	B
18	LOON PLAGE	D	CAPPELLE LA GRANDE	B
19	BRAY DUNES	A	WATTEN	A
20	BOURBOURG	A	HONDSCHOOTE	B
21	BERGUES	A		
22	LOOBERGHE	B	HONDSCHOOTE	A
23	MILLAM	A	COUDEKERQUE	A
24	PETITE SYNTHES Union	A	KILLEM	A

Ces rencontres devront être terminées pour le :

VENDREDI 22 MAI 2026

Nombre d'équipes = 46

DATE DE FIN DES TOURS

1 ^{er} tour	Vendredi 22 Mai 2026
2 ^{ème} tour	Vendredi 19 Juin 2026
3 ^{ème} tour	Vendredi 31 Juillet 2026
1/2 finale	Vendredi 29 Aout 2026
finale	Dimanche 30 Aout 2026

Les résultats doivent être envoyés à :

**Jérôme RUBBEN , 13 Allée des coquelicots
59254 GHYVELDE****jerome.rubben@orange.fr****Tel : 06 63 74 55 64**

COUPE TERRIENNE 2026

LISTE DES CAPITAINES

EQUIPE	RESPONSABLES	TELEPHONES
ARMENTIERES	A GUEPARD Hugo	06.12.94.40.96
ARMENTIERES	B ALLEMAN Florian	06.10.32.80.90
ARNEKE	A LIHOUC Hervé	03.28.20.32.95 06.76.09.96.71
ARNEKE	B OURDOUILLIE Benjamin	06.45.43.31.75
ARNEKE	C OURDOUILLIE Noëlla	06.81.01.47.03
BAILLEUL	A LAZOORE Laurent	03.28.42.21.44 06.25.08.88.76
BAILLEUL	B DENNEQUIN Anne	06.86.00.20.61
BAVINCHOVE- OXELAERE	A SAMSOEN Sébastien	03.27.74.30.86 06.29.80.93.99
BAVINCHOVE- OXELAERE	B VAESKEN Christian	03.28.40.57.95 06.33.69.27.47
BAVINCHOVE- OXELAERE	C CLAEYS Alain	06.09.12.24.67
BERTHEN	A MERCHIER Fernand	06.35.93.63.66
BERTHEN	B BERTELOOT Antoine	06.06.45.25.58
BOESCHEPE	A J.B. DERHILLE	06.86.37.91.08
BOESCHEPE	B SWEERTVAEGHER Yan	07.82.79.59.62
BOESCHEPE	C DERHILLE Stéphane	06.85.42.75.49
CAESTRE	A CHOQUET Sébastien	06.46.70.49.20
CASSEL	A DUMONT Vanessa	06.33.20.95.06
CASSEL	B PREVOT Cyril	06.81.72.12.65
CASSEL	C FRANCKES Charles	06.86.18.12.74
CASSEL	D KENEUT Grégory	06.23.17.49.92
ESTAIRE	A BOYAERT Christophe	06.74.60.96.19
FLETRE	A FUMOUX Jean	03.28.40.20.61 06.78.25.26.13
FLETRE	B DESMIS Laura	07.80.02.03.64
GODEWAERSVELDE	A HUYGHE Bernard	06.73.91.98.24
GODEWAERSVELDE	B PRUVOST Pascal	06.08.49.98.25
GODEWAERSVELDE	C HUYGHE Amandine	06.40.88.05.29
HAZEBROUCK	A CARTON Nicolas	06.21.51.90.96
HONDEGHEM	A TORRELLE Martine	06.50.45.38.58
HONDEGHEM	B TOP Cyril	06.21.58.01.95
HOUTKERQUE	A GOUDFROYE Rodrigue	06.30.01.78.83
MERRIS	A CNOCQUAERT Clément	06.21.26.46.12
MERVILLE	A COUSYN Sébastien	06.48.49.00.88
OUDEZEELE	A FEMERY Ludovic	06.18.80.21.82
RENESECURE	A LEDOUX Jeannine	06.98.62.57.40
St SYLVESTRE CAPPEL	A ROUSSEL Typhaine	06.33.87.24.91
St SYLVESTRE CAPPEL	B LELEU Francis	06.24.42.34.85
St SYLVESTRE CAPPEL	C VANBERTEN Patrick	06.26.28.70.54
STEENVOORDE	A MARCANT Julien	07.86.25.78.50
STEENVOORDE	B RIEM Nicolas	06.28.30.64.94
STEENVOORDE	C THEUNIS Benoît	06.45.68.08.59
STEENVOORDE	D DEMOL MARCANT Claire	06.04.15.50.47
TERDEGHEM	A DELAETER Lucas	06.33.48.86.86
TERDEGHEM	B BEUN Sébastien	06.85.90.95.85
TERDEGHEM	C VANDECAVEYE Zélie	07.88.52.26.53
TERDEGHEM	D VANDECAVEYE Laetitia	06.07.38.85.92
WALLON-CAPPEL	A PINTÉ Jean Marie	06.51.37.40.99
WALLON-CAPPEL	B LYOEN Aurélie	06.81.49.46.67
WATTRELOS	A BORDEAUX Isabelle	06.87.48.89.91
WINNEZEELE	A VANNOYE Jordan	07.52.62.77.17

COUPE TERRIENNE 2026

Tirage au sort du Tour Préliminaire

1	BOESCHEPE B	FLETRE A
---	-------------	----------

La rencontre du tour préliminaire devra être terminée pour le :
Vendredi 24 avril

Tirage au sort du 1^{er} Tour

1	CASSEL B	BERTHEN B
2	STEENVOORDE C	CASSEL C
3	STEENVOORDE A	ESTAIRE A
4	St SYLVESTRE CAPPEL A	BAILLEUL B
5	TERDEGHEM C	HAZEBROUCK B
6	HONDEGHEM B	OUDEZEELE A
7	HONDEGHEM A	CASSEL D
8	CAESTRE A	TERDEGHEM A
9	St SYLVESTRE CAPPEL C	MERRIS A
10	FLETRE B	WINNEZEELE A
11	TERDEGHEM B	STEENVOORDE D
12	BAVINCHOVE-OXELAERE B	HOUTKERQUE A
13	BOESCHEPE C	MERVILLE A
14	CASSEL A	BOESCHEPE B – FLETRE A
15	GODEWAERSVELDE A	ARNEKE C
16	WALLON CAPPEL A	GODEWERSVELDE B
17	RENESECURE A	ARNEKE B
18	WALLON CAPPEL B	BOESCHEPE A
19	TERDEGHEM D	STEENVOORDE B
20	BAILLEUL A	WATTRELOS A
21	ARNEKE A	BERTHEN A
22	St SYLVESTRE CAPPEL B	BAVINCHOVE-OXELAERE C
23	ARMENTIERES A	BAVINCHOVE-OXELAERE A
24	GODEWAERSVELDE C	ARMENTIERES B

Les rencontres devront être terminées pour le : **Vendredi 22 Mai**

Les résultats des rencontres doivent être envoyés immédiatement par les vainqueurs à **Christian DEHONGHER 4, Avenue de Werne 59270 BAILLEUL**. Même si les résultats sont téléphonés, les feuilles doivent être envoyées.

Ceux des rencontres des 20, 21 et 22 mai seront téléphonés le soir même au **03 28 49 12 64 ou au 06 11 15 45 26**.

La Bannière du Terrien :

« Rappel »

La Bannière du Terrien, est exposée au Musée de Watten. Elle revient de droit pour l'année à l'Equipe victorieuse de la coupe Terrienne, « elle se doit » de la faire figurer à chaque Manifestations avec défilés (Rencontres fédérales etc.)

Rappel : Un exemplaire de la feuille de Coupe Terrienne et du Règlement de la Coupe Terrienne peuvent être téléchargés à partir du site du Journal l'Archer, Onglet Coupe, puis Coupe Terrienne

LA COUPE JEAN MARIE WAELS 2026

Le tirage au sort du 1^{er} tour a eu lieu le Dimanche 1^{er} mars 2026. Il donne lieu aux rencontres suivantes qui devront être terminées pour le :

Mercredi 13 Mai 2026.

Les résultats doivent être adressés dès le lendemain du tir à ;

Hervé LIHOUC, 52 rue de la TAILLANDERIE, 59470 WORMHOUT

Mobile : 06 76 09 96 71 – Mail : lihouc.uaanf@gmail.com

Les résultats des rencontres ayant lieu les 3 derniers jours de la dernière semaine doivent être téléphonés **le soir même.**

1	REXPOEDE	A	MOULLE	A
2	LONGUENESSE	A	HONDSCHOOTE	B
3	LUMBRES	A	HOULLE	A
4	HERZEELE	A	ARNEKE	C
5	MILLAM	A	ESQUELBECQ	B
6	BAMBEQUE	B	CALAIS	A
7	FLETRE	B	LOOBERGHE	C
8	BAILLEUL	A	ARNEKE	A
9	HAZEBROUCK	A	HOYMILLE	A
10	MILLAM	B	HEURINGHEM	A
11	MERVILLE	A	STEENVOORDE	D
12	AUDRUICQ	A	LILLERS	A
13	LOON PLAGE	E	HOULLE	E
14	LOOBERGHE	A	CAPPELLE LA GRANDE	C
15	BOESCHEPE	C	LOON PLAGE	D
16	RINXENT	A	LIEVIN	B
17	WIZERNES	A	STEENVOORDE	A
18	HONDEGHEM	B	HONDSCHOOTE	A
19	PETITE SYNTH F.A.	A	SAINT OMER	A
20	GODEWAERSVELDE	A	BAILLEUL	B
21	LOON PLAGE	B	HOYMILLE	B
22	KILLEM	A	STEENVOORDE	B
23	BAVINCHOVE	B	EPERLECQUES A.R.	A
24	HOULLE	B	BAVINCHOVE	A
25	BOESCHEPE	A	St MARTIN LEZ TATINGHEM	A
26	HOULLE	D	SAINT PIERREBROUCK	C
27	WALLON	A	COUDEKERQUE	A

28	GHYVELDE	B	HOUTKERQUE	A
29	DUNKERQUE A.R.	A	SAINT PIERREBROUCK	B
30	RUMINGHEM	A	MERRIS	A
31	MOULLE	B	ELINGHEN FERQUES	B
32	MARQUISE	A	CAPPELLE LA GRANDE	A
33	WORMHOUT	A	SAINT VENANT	A
34	TERDEGHEM	B	BAYENGHEM	B
35	BAVINCHOVE	C	St MARTIN LEZ TATINGHEM	B
36	LOON PLAGE	C	CASSEL	D
37	GODEWAERSVELDE	B	WISMES	A
38	EPERLEC. Bleue Maison	A	ELINGHEN FERQUES	A
39	LEFFRINCKOUCKE	B	RACQUINGHEM	B
40	WATTRELOS	A	WIZERNES	B
41	RACQUINGHEM	A	TERDEGHEM	A
42	BRAY DUNES	A	ESQUELBECQ	A
43	GODEWAERSVELDE	C	BAYENGHEM	A
44	LEFFRINCKOUCKE	A	CAESTRE	A
45	ARNEKE	B	BERTHEN	A
46	HONDEGHEM	A	HERZEELE	B
47	DUNKERQUE All.	A	BERTHEN	B
48	GHYVELDE	A	AIRE SUR LA LYS	A
49	CASSEL	C	ESTAIRE	A
50	REXPOEDE	B	BOESCHEPE	B
51	BERGUES	A	SAINT SYLVESTRE	C
52	LOOBERGHE	B	TERDEGHEM	C
53	EPERLECQUES Centre	A	WATTEN	B
54	RENSCURE	A	SAINT PIERREBROUCK	A

26 QUALIFIEES POUR LE 2° TOUR :

WORMHOUT	B
SAINT SYLVESTRE	B
LIEVIN	A
CASSEL	B
SERQUES	A
CAPPELLE LA GRANDE	B
WATTEN	A
TETEGHEM	A
ARMENTIERES	B
RACQUINGHEM	C
FLETRE	A
HOULLE	C
OUDEZEELE	A

BAMBEQUE	A
ARMENTIERES	A
STEENVOORDE	C
SAINT SYLVESTRE	A
PETITE SYNTH Union	A
TERDEGHEM	D
CASSEL	A
LOON PLAGE	A
BOURBOURG	A
ARQUES	A
NIELLES LES ARDRES	A
EPERLECQUES. Bleue Maison	B
WINNEZEELE	A

CALENDRIER DE LA COUPE JEAN MARIE WAELS

1° Tour: jusqu'au Mercredi 13 mai (54 rencontres) + 26 qualifiés pour le 2° tour.

2° Tour: jusqu'au Jeudi 11 Juin (40 rencontres)

3° Tour: jusqu'au Jeudi 9 Juillet (20 rencontres)

4° Tour: jusqu'au Jeudi 6 Août (10 rencontres)

5° Tour: jusqu'au Jeudi 3 Septembre (5 rencontres)

Finale :5 Equipes le samedi 12 Septembre sur le stand d'Herzeele St Sébastien.

Equipes engagées :

ARTOIS : 43 équipes

MARITIME : 43 équipes

TERRIEN : 48 équipes

LA COUPE JEAN MARIE WAELS 2026 - LES CAPITAINES D'EQUIPE

Equipe d'ARTOIS	NOM du capitaine	N° de téléphone
AIRE SUR LA LYS A	DEMANY Eric	06.80.54.05.11
ARQUES A	MALADRY Yannick	06.23.62.88.10
AUDRUICQ A	BAL Sébastien	06.84.20.89.51
BAYENGHEM A	BAYART Christian	06.49.70.54.49
BAYENGHEM B	LEFEBVRE Jhonny	06.78.40.47.99
CALAIS A	POTTIEZ Véronique	06.18.83.13.74
ELINGHEN FERQUES A	LEGROS Julien	06.46.30.09.94
ELINGHEN FERQUES B	LECLERCQ Thomas	06.18.23.07.32
EPERLECQUES Archers réunis A	PAUCHET Alexandre	07.62.20.91.26
EPERLECQUES Bleue Maison A	DERAM Laurent	06.50.81.82.76
EPERLECQUES Bleue Maison B	LORIO Ludovic	07.83.71.47.25
EPERLECQUES Centre A	MESMACQUE Mickaël	07.76.58.72.96
HEURINGHEM A	KACZMARSKI Pascal	06.81.81.71.16
HOULLE A	Saint MACHIN Virginie	06.60.24.12.74
HOULLE B	DUVERLIE Emile	06.18.62.06.16
HOULLE C	MERLIER Pascal	06.11.76.60.48
HOULLE D	CARON Florent	06.31.66.29.61
HOULLE E	DELUEN Jean Philippe	06.71.22.34.80
LIEVIN A	MAJCHRAK Philippe	06.73.65.44.19
LIEVIN B	FLORECQ Nicolas	07.88.90.12.07
LILLERS A	LAMBRECQ Loïc	06.15.11.15.07
LONGUENESSE A	DUQUENOY Kevin	06.58.19.79.53
LUMBRES A	TASSART Tony	06.18.73.21.57
MARQUISE A	DORLENS José	03.21.92.91.52
MOULLE A	GODIN Stéphane	06.73.23.09.80
MOULLE B	GODIN Mélodie	06.64.83.85.90
NIELLES LES ARDRES A	HEDUY Michel	06.70.99.64.10
RACQUINGHEM A	GHISKIER Thibaut	07.70.43.06.64
RACQUINGHEM B	CALESSE Océane	06.16.71.11.12
RACQUINGHEM C	REGNIER Xavier	07.60.48.15.50
RINXENT A	BRUNET Gaëtan	06.58.75.13.54
RUMINGHEM A	DEUX Frédéric	07.82.52.88.06
SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM A	TOP Jean Pierre	06.15.42.20.95
SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM B	PICQUART Nicolas	06.35.30.65.92
SAINT OMER A	HARCHY Emmanuel	06.81.13.09.65
SAINT PIERREBROUCK A	LAVIEVILLE Florent	06.07.42.98.07
SAINT PIERREBROUCK B	LEROY Michèle	06.01.65.01.18
SAINT PIERREBROUCK C	DEPAUW Olivier	06.01.35.18.20
SAINT VENANT A	BECK Euphrasie	06.35.23.91.53
SERQUES A	CARRE Christian	07.81.58.23.27
WISMES A	FAYOLLE Joël	06.77.31.91.97
WIZERNES A	MURRAY Raphaël	06.60.46.39.81
WIZERNES B	LOURDEL Eva	06.76.80.08.04

Equipe MARITIME	NOM du capitaine	N° de téléphone
BAMBECCQUE A	VELGE Ludovic	06.98.04.93.21
BAMBECCQUE B	HERREWYN Thomas	06.81.45.85.03
BERGUES A	LA FORCE Laurent	06.09.09.50.44
BOURBOURG A	LEDoux Laurent	03.61.44.60.78 / 06.37.70.70.33
BRAY DUNES A	RUBBEN Jérôme	06.63.74.55.64
CAPPELLE LA GRANDE A	VERVLIET Stéphanie	06.49.19.69.04
CAPPELLE LA GRANDE B	VERVLIET Hervé	06.75.59.12.47
CAPPELLE LA GRANDE C	VANLICHTERVELDE Alban	07.82.20.29.57
COUDEKERQUE BRANCHE A	DAMBRY Patrick	06.19.13.42.65
DUNKERQUE Alliance A	COSYN Sylvain	06.13.85.17.61 / 07.68.28.83.49
DUNKERQUE Archers Réunis A	MOREAU François	06.12.94.61.93
ESQUELBECCQ A	SPILLEMAECKER Martin	06.50.76.46.57
ESQUELBECCQ B	BLONDEZ Christophe	06.43.27.30.69
GHYVELDE A	RUBBEN Noa	07.68.14.59.07
GHYVELDE B	RUBBEN Marc	03.59.27.30.44 / 06.28.21.29.62
HERZEELE A	FAVEEUW Jean Claude	06.34.45.70.14
HERZEELE B	DEMEY Catherine	06.22.37.80.83
HONDSCHOOTE A	HIEST Ludovic	06.18.18.28.16
HONDSCHOOTE B	VANHEE Cédric	07.69.80.09.81
HOYMILLE A	DELPierre René	06.88.54.16.82
HOYMILLE B	HARSIUCK Yves	06.31.66.45.69
KILLEM A	CARTON Guillaume	06.60.04.86.42
LEFFRINCKOUCKE A	PERTUSOT Yann	06.23.11.56.77
LEFFRINCKOUCKE B	DESPLANQUE Cédric	06.29.97.35.59
LOOBERGHE A	WASELYNCK Philippe	06.74.36.56.64
LOOBERGHE B	LAURENT Rudy	06.87.52.03.24
LOOBERGHE C	LAURENT Axel	06.87.52.03.24
LOON PLAGE A	GODIN Nicolas	06.70.73.29.50
LOON PLAGE B	GHISKIER Vincent	07.82.33.14.69
LOON PLAGE C	CASTIEN Yolan	06.68.59.54.64
LOON PLAGE D	GODIN Loïc	07.69.64.13.96
LOON PLAGE E	BEAURIN Ingrid	06.59.92.99.71
MILLAM A	DRIEUX Damien	06.73.90.39.76
MILLAM A	BOU SALA Yohan	06.89.84.29.89
PETITE SYNTHÉ Francs Archers A	ANDRIES Patrick	07.68.77.68.75
PETITE SYNTHÉ Union A	BOULOGNE Daniel	07.83.63.27.63
REXPOEDE A	VERVEPE Gentiane	06.37.79.35.15
REXPOEDE B	BORDEYNE Franck	06.27.40.45.41
TETEGHEM A	NERRIERE Fabrice	07.67.95.73.01
WATTEN A	DELHAYE Daniel	06.52.27.70.28
WATTEN B	HERNOULD Pascal	06.79.08.46.83
WORMHOUT A	VANACKER Sébastien	06.27.88.71.18
WORMHOUT B	NUNS Daniel	06.82.72.75.02

Equipe TERRIENNE	NOM du capitaine	N° de téléphone
ARMENTIERES A	GUEPARD Hugo	06.12.94.40.96
ARMENTIERES B	ALLEMAN Florian	06.10.32.80.90
ARNEKE A	LIHOUCQ Hervé	06.76.09.96.71
ARNEKE B	OURDOUILLE Benjamin	06.45.43.31.75
ARNEKE C	OURDOUILLE Noëlla	06.81.01.47.03
BAILLEUL A	LAZOORE Laurent	06.25.08.88.76
BAILLEUL B	DENNEQUIN Anne	06.86.00.20.61
BAVINCHOVE OXELAERE A	SAMSOEN Sébastien	06.29.80.93.99
BAVINCHOVE OXELAERE B	VAESKEN Christian	06.33.69.27.47
BAVINCHOVE OXELAERE C	CLAEYS Alain	06.09.12.24.67
BERTHEN A	MERCHIER Fernand	06.35.93.63.66
BERTHEN B	BERTELOOT Antoine	06.06.45.25.58
BOESCHEPE A	DERHILLE Jean Batiste	06.86.37.91.08
BOESCHEPE B	SWEERTVAEGHER Yan	07.82.79.59.62
BOESCHEPE C	DERHILLE Stéphane	06.85.42.75.49
CAESTRE St Sébastien A	CHOQUET Sébastien	06.46.70.49.20
CASSEL A	DUMONT Vanessa	06.33.20.95.06
CASSEL B	PREVOT Cyril	06.81.72.12.65
CASSEL C	FRANCKES Charles	06.86.18.12.74
CASSEL D	KENEUT Grégory	06.23.17.49.92
ESTAIRES A	BOEYAERT Christophe	06.74.60.96.19
FLETRE A	FUMOUX Jean	06.78.25.26.13
FLETRE B	DESMIS Laura	07.80.02.03.64
GODEWAERSVELDE A	HUYGHE Bernard	06.73.91.98.24

Equipe TERRIENNE	NOM du capitaine	N° de téléphone
GODEWAERSVELDE B	PRUVOST Pascal	06.08.49.98.25
GODEWAERSVELDE C	HUYGHE Amandine	06.40.88.05.29
HAZEBROUCK A	CARTON Nicolas	06.21.51.90.96
HONDEGHEM A	TORRELLE Martine	06.50.45.38.58
HONDEGHEM B	TOP Cyril	06.21.58.01.95
HOUTKERQUE A	GOUDFROYE Rodrigue	06.30.01.78.83
MERRIS A	CNOCQUAERT Clément	06.21.26.46.12
MERVILLE A	COUSYN Sébastien	06.48.49.00.88
OUDEZEELE A	FEMERY Ludovic	06.18.80.21.82
RENESECURE A	LEDoux Jeannine	06.98.62.57.40
SAINT SYLVESTRE CAPPEL A	ROUSSEL Typhaine	06.33.87.24.91
SAINT SYLVESTRE CAPPEL B	LELEU Francis	06.24.42.34.85
SAINT SYLVESTRE CAPPEL C	VANBERTEN Patrick	06 26 28 70 54
STEENVOORDE A	MARCANT Julien	07.86.25.78.50
STEENVOORDE B	RIEM Nicolas	06.28.30.64.94
STEENVOORDE C	THEUNIS Benoit	06.45.68.08.59
STEENVOORDE D	DEMOL MARCANT Claire	06.04.15.50.47
TERDEGHEM Archers Réunis A	DELAETER Lucas	06.33.48.86.86
TERDEGHEM Archers Réunis B	BEUN Sébastien	06.85.90.95.85
TERDEGHEM Archers Réunis C	BEUN Mathieu	06.08.68.56.80
TERDEGHEM Archers Réunis D	VANDECAYEYE Laetitia	06.07.38.85.92
WALLON A	CHERMEUX Patrice	06.04.17.91.10
WATTRELOS A	BORDEAUX Isabelle	06.87.48.89.91
WINNEZEELE A	VANNOYE Jordan	07.52.62.77.17

WISMES – CHALLENGE 2026 - CALENDRIER

MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT		
Vendredi	1	BETHUNE	Lundi	1		Mercredi	1	NIELLES LES ARDRES	Samedi	1	WIZERNES
Samedi	2	CAPPELLEBROUCK	Mardi	2	ARQUES	Jeudi	2	ESTAIRES	Dimanche	2	
Dimanche	3		Mercredi	3	CALAIS	Vendredi	3	LUMBRES	Lundi	3	MERRIS
Lundi	4		Jeudi	4		Samedi	4	LILLERS	Mardi	4	FAUQUEMBERGUES
Mardi	5		Vendredi	5	DUNKERQUE AR	Dimanche	5		Mercredi	5	Supp
Mercredi	6		Samedi	6	BERTHEN	Lundi	6		Jeudi	6	Champ
Jeudi	7	MILLAM	Dimanche	7	Fédérales	Mardi	7	HONDEGHEM	Vendredi	7	BAVINCHOVE
Vendredi	8	WALLON CAPPEL	Lundi	8		Mercredi	8	RINXENT	Samedi	8	RACQUINGHEM
Samedi	9	WATTRELOS	Mardi	9	PETITE SYNTHÉ UNION	Jeudi	9	LIEVIN	Dimanche	9	
Dimanche	10		Mercredi	10	AIRE SUR LA LYS	Vendredi	10	ELINGHEN	Lundi	10	HONDSCHOOTE
Lundi	11	RENESCURE	Jeudi	11		Samedi	11	SAINT PIERRE BROUCK	Mardi	11	LONGUENESSE
Mardi	12	RUMINGHEM	Vendredi	12	BLEUE MAISON	Dimanche	12		Mercredi	12	BOURBOURG
Mercredi	13		Samedi	13	ESQUELBECQ	Lundi	13	TERDEGHEM	Jeudi	13	FLETRE
Jeudi	14	Dames	Dimanche	14		Mardi	14		Vendredi	14	STEENVOORDE
Vendredi	15	BAYENGHEM	Lundi	15	KILLEM	Mercredi	15	SENINGHEN	Samedi	15	BOESCHEPE
Samedi	16	HERZEELE	Mardi	16	ARNEKE	Jeudi	16	SERQUES	Dimanche	16	
Dimanche	17		Mercredi	17	MARQUISE	Vendredi	17	CASSEL	Lundi	17	CUCQ
Lundi	18		Jeudi	18	DUNKERQUE ALL	Samedi	18	MOULLE	Mardi	18	SAINT SLVESTRE CAPPEL
Mardi	19		Vendredi	19	WHORMOUTH	Dimanche	19		Mercredi	19	CAESTRE
Mercredi	20	MERVILLE	Samedi	20	OUDEZEELE	Lundi	20		Jeudi	20	BAILLEUL
Jeudi	21		Dimanche	21		Mardi	21	EECKE	Vendredi	21	HOYMILLE
Vendredi	22	EPERLECQUES C	Lundi	22	ARMENTIERES	Mercredi	22	CAPELLE LA GRANDE	Samedi	22	EPERLECQUES AR
Samedi	23	SAINT VENANT	Mardi	23	PETITE SYNTHÉ FA	Jeudi	23		Dimanche	23	Europe
Dimanche	24		Mercredi	24	WATTEN	Vendredi	24	WINNEZEELE	Lundi	24	
Lundi	25	GODEWAERSVELDE	Jeudi	25	TETEGHEM	Samedi	25	LOOBERGHE	Mardi	25	GHYVELDE
Mardi	26		Vendredi	26	HOULLE	Dimanche	26		Mercredi	26	Champ
Mercredi	27	SAINT OMER	Samedi	27	HOUTKERQUE	Lundi	27	BAMBECQUE	Jeudi	27	BRAY DUNES
Jeudi	28		Dimanche	28	France	Mardi	28		Vendredi	28	LEFFRINCKOUCKE
Vendredi	29	SAINT MARTIN TATINGHEM	Lundi	29	BERGUES	Mercredi	29	COUDEKERQUE	Samedi	29	WISMES
Samedi	30	HAZEBROUCK	Mardi	30	LOON PLAGE	Jeudi	30	REXPOODE	Dimanche	30	
Dimanche	31					Vendredi	31	HEURINGHEM			

CALENDRIER DES GRANDES COMPETITIONS 2026

Championnat de France toutes catégories: Dimanche 28 juin à

NIELLES LES ARDRES,

- o En 2027 : LILLERS
- o En 2028 : SAINT SYLVESTRE CAPPEL
- o En 2029 : PETITE SYNTHÉ FA

Championnat de France des jeunes: Samedi 4 Juillet, à

ARQUES

- o En 2027 : LIEVIN
- o En 2028 : WORMHOUT
- o En 2029 : GHYVELDE

Championnat de France Féminin: Jeudi 14 Mai, à SAINT

VENANT

- o En 2027 : HONDEGHEM
- o En 2028 : MOULLE
- o En 2029 : RACQUINGHEM

Championnat de France des Vétérans: Mercredi 8 Juillet, à

MILLAM

- o En 2027: ARNEKE
- o En 2028: HERZEELE
- o En 2029 : AUDRUICQ
- o En 2030 : CAPPELLE LA GRANDE
- o En 2031 : RACQUINGHEM
- o En 2032 : ESQUELBECQ

Challenge de l'Union:

- o WISMES, Sainte Maxime, jusqu'au 31 août.

Challenge des Jeunes:

- o CAESTRE, St Sébastien, De début juillet au 31 Août.

Tir de l'Empereur:

- o HEURINGHEM, le Dimanche 21 Juin.

Coupe Jean Marie Wael:

- o Tirage au sort du 1^o tour, le jour du Congrès, au Driehoek.
- o Finale à cinq équipes le Samedi 12 Septembre sur le stand de la Saint Sébastien d'HERZEELE.

Coupe des Coupes: sur le stand de l'Union de Bray Dunes, le

Dimanche 27 Septembre.

Ordre de tir : équipe ayant remporté :

- 1^o - la Coupe Maritime
- 2^o - la Coupe Terrien
- 3^o - la Coupe Artois

Finales des coupes de secteur

- o Artois : le Samedi 29 Août à St Martin lez TATINGHEM
- o Maritime; le Dimanche 30 Août à BRAY-DUNES
- o Terrienne : le Samedi 29 Août à CAESTRE

Rencontres Fédérales: à St MARTIN lez TATINGHEM,

Samedi 6 et dimanche 7 Juin

- o Candidat pour 2027 : HAZEBROUCK
- o Candidat pour 2028 : ARMENTIERES
- o Candidat pour 2029 : ELINGHEN-FERQUES

Championnat d'Europe – LOON PLAGE FR - Samedi 22 et

Dimanche 23 Août

- o En 2027 : Belgique
- o En 2028 : Pays Bas
- o En 2029 : BRAY DUNES / LONGUENESSE (France)
- o En 2030 : Belgique
- o En 2031 : Pays Bas
- o En 2032 : WORMHOUT

Tir des Médailles: à EPERLECOQUES AR, le Mardi 4 août

- o En 2027 : CAPPELLEBROUCK
- o En 2028 : KILLEM
- o En 2029 : RENESCURE

Tirs Fédéraux:

Artois :

- o SAINT VENANT, le Samedi 14 Mars
- o LONGUENESSE, le Dimanche 18 octobre
- o CUCQ, le Samedi 11 Juillet

Maritime :

- o LOON PLAGE, le Dimanche 12 Juillet
- o MILLAM, le Dimanche 22 Mars
- o CAPPELLE LA GRANDE, Le Dimanche 16 Août

Terrien :

- o ESTAIRES, le Dimanche 11 Octobre
- o HAZEBROUCK, le Samedi 23 Mai
- o FLETRE, le Samedi 25 Juillet

Tirage au sort pour 2027, 3 sociétés par secteur:

- o Artois :
 - HEURINGHEM,
 - LIEVIN,
 - EPERLECOQUES A.R.

o Maritime :

- ESQUELBECQ,
- GHYVELDE,
- HOYMILLE

o Terrien :

- STEENVOORDE,
- CASSEL,
- BAILLEUL

Tirs des Conseils Départementaux:

- o Artois:
 - BETHUNE, le Mardi 14 Juillet

o Flandre Maritime :

- PETITE SYNTHÉ UNION, le Vendredi 1 Mai

o Flandre Terrienne:

- ARNEKE, le Samedi 18 Avril

Tirage au sort pour 2027, 1 sociétés par secteur:

- o Artois :
 - NIELLES LES ARDRES
- o Maritime :
 - LOOBERGHE
- o Terrien :
 - HAZEBROUCK

Tirage au sort pour 2028, 1 sociétés par secteur:

- o Artois :
 - RACQUINGHEM
- o Maritime :
 - MILLAM
- o Terrien :
 - PERENCHIES

Tir du Conseil d'Administration

- o FLETRE, le Mercredi 24 Juin

PHARAON'S CUP 2026 – INSCRIPTION

la société des Francs-Archers souhaite la bienvenue aux amateurs de sensations avec cette année quelques ajustements

LA COUPE DE PETITE-SYNTHE « la PHARAON'S CUP »

Qui pour succéder à **KILLEM A**

« la pharaon's cup est ouverte à toutes les sociétés de l'UAANF. Les équipes seront composées de six archers.

La demi-finale et la finale seront disputées le **samedi 17 octobre 2025**, lors de notre dernier tir de championnat, ainsi qu'un tableau avec un seul tirage lors de la clôture des inscriptions ou toutes les rencontres seront connues et tirées :

Le tirage au sort aura lieu le **06 Avril 2026** à notre stand.

Tour préliminaire → si besoin avant le **30 Avril 2026** – pas de rencontres à 3

1^{er} tour → du **04 Mai 2026** au **5 juin 2026** *date susceptible de bouger en fonction des coupes*

2^{ème} tour → du **08 Juin 2026** au **17 Juillet 2026** *date susceptible de bouger en fonction des coupes*

3^{ème} tour → du **20 Juillet 2026** au **02 Octobre 2026** *date susceptible de bouger en fonction des coupes*

Demi-finale → le **17 Octobre 2026** début à 9h30 puis 10h45 – 4 rencontres sur **4 perches**

Finale → le **17 Octobre 2026** début à 13h30 – 14h30 – 15h30 et 16h30 sur **la même perche**

Les inscriptions ainsi que le paiement (de 10€ par équipe engagée) sont à adresser, à l'aide du bulletin ci-dessous, avant le **21 mars 2026** à :

BOULOGNE Daniel

103 rue Faidherbe 59430 Saint pol sur Mer

boulognedaniel75@gmail.com

(Prière d'établir les chèques à l'ordre de la société « les francs-archers » de Petite-synthe.)

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer cher(e) archer(e), l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Bulletin d'engagement à la « PHARAON'S CUP 2026 »

Société de :

Nom prénom et n° de téléphone des responsables d'équipes engagées :

EQUIPE A : tél :

EQUIPE B : tél :

EQUIPE C : tél :